

P. 6 Grand format
1 000 repas par jour
livrés par La Poste
en PACA

P. 8 D'intérêt général
Le nouveau contrat
de présence postale
territoriale 2023-2025

P. 14 Traits d'union
Nice : cap sur la livraison
décarbonée



postéo

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



le billet de...



Christine Bord Le Tallec,
déléguée du groupe La Poste
en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ce numéro de *Postéo* décrypte le nouveau contrat de présence postale territoriale 2023-2025 entre l'État, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) et le groupe La Poste qui fixe les règles d'adaptation du réseau de 17000 points de contact postaux sur l'ensemble du territoire et détermine les règles de gestion du fonds de péréquation territoriale dont bénéficient en priorité les zones rurales, les zones de montagne, les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les territoires d'outre-mer.

Au niveau régional, près de la moitié des 1037 points de contact postaux sont concernés par le champ du contrat de présence postale territoriale et ce sont plus de 7,5 millions d'euros en 2023 qui vont contribuer à notre mission de service public d'aménagement du territoire. L'amélioration de la qualité de service est une priorité du nouveau contrat, avec notamment l'engagement d'élargir l'amplitude horaire de 1000 bureaux de poste en France, pour renforcer l'accessibilité de nos points de services. Il nous donne également les moyens de poursuivre de façon ambitieuse notre mission d'acteur de l'inclusion numérique éthique et responsable, en accordant la possibilité aux Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT) d'investir dans des équipements, des formations et de l'accompagnement humain au numérique. Sur la période 2020-2022 du précédent contrat, nous avons investi près d'un million d'euros dans la médiation numérique. À travers 23 France services postales, 4 Étapes Numériques et les conseillers numériques en bureaux de poste, La Poste favorise l'inclusion numérique dans toute la région.

Ce sixième contrat de présence postale territoriale renforce le dialogue entre les collectivités et La Poste. Le maire reste associé à chaque décision concernant la transformation d'un bureau de poste. Le rôle des CDPPT est conforté avec une gouvernance encore plus locale et un droit à l'expérimentation afin d'être au plus près du territoire en identifiant les opportunités de partenariat ou de mutualisation avec les acteurs de notre région.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Facteurs de fierté

3500
nouveaux alternants accueillis
au sein du groupe La Poste sur
l'ensemble du territoire en 2022.

2
partenariats du groupe La Poste avec
l'École de la 2^e chance en région PACA,
à Marseille (13) et à La Garde (83).



HÉROÏQUES

Les Postiers de l'année

Ils sont facteurs, factrices, chargé(e)s de clientèle, responsables d'équipe... Ils ont porté secours à leur collègue, à un inconnu. Ils sont allés sur le front des incendies en tant que pompiers volontaires ou ont convoyé de l'aide humanitaire pour l'Ukraine. D'autres sont investis dans le monde sportif ou associatif. Tous incarnent les valeurs de solidarité et d'engagement au service de la citoyenneté. Cette année encore, La Poste a voulu rendre hommage à 32 héros de la proximité à travers son dispositif des Postiers de l'année. Dans la région, Elisabeth Marchetti (conseillère bancaire) s'est illustrée et a été photographiée par de jeunes photographes des Gobelins, l'école de l'image (Paris). Un partenariat inédit qui souligne l'engagement de La Poste en faveur de la jeunesse.

POUR DÉCOUVRIR
LES TÉMOIGNAGES
DES POSTIERS
DE L'ANNÉE
SCANNEZ LE QR CODE



INSERTION

Partenariat avec l'E2C du Var

Partenaire de l'École de la 2^e chance (E2C) du Var, le groupe La Poste propose de passer l'examen du Code de la route au sein des locaux du campus de La Garde de l'E2C Var. La convention prévoit également un partenariat sur les parcours "commerce-vente" proposés par l'E2C. La Poste propose ainsi des interventions pour présenter les métiers du groupe La Poste, des rencontres avec les commerciaux de la direction des ventes entreprises et l'accueil de jeunes de l'E2C en stage. Par ce partenariat, La Poste soutient la mission de l'École de la 2^e chance, qui est d'assurer, par une formation tremplin en alternance et une pédagogie originale, l'insertion de jeunes adultes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification et sans emploi.



Le cahier régional de *Postéo* est édité par la délégation régionale du groupe La Poste en Provence-Alpes-Côte d'Azur. **Directrice de la publication :** Christine Bord Le Tallec. **Rédactrice en chef :** Anne Balestier. **Rédactrice :** Anne Balestier. **Crédits photo :** Guillaume Garat – Solenn Delhaye-Boloh, Corinne Chatein, Proviridis, Myriem Colas, Luc-Michel Martinez, Mathieu Engelir/Abaca Press – Havas, Stéphanie Beaufour, médiathèque du groupe La Poste, Adobe Stock. **Pages nationales – Directrice de la publication :** Marie-Aude Dubanchet. **Directrice de la rédaction :** Fabienne Rougeot. **Rédactrice en chef :** Aurélie Dehecq. **Crédits photo :** Xavier Cadoret, Romuald Meigneux, médiathèque du groupe La Poste, DR. Mentions légales La Poste. **Conception et réalisation :** HAVAS PARIS. **Imprimerie :** Gutenberg Networks. Imprimé en France. **Dépôt légal :** mars 2023. Ce magazine est imprimé sur du papier issu de sources responsables. Dans cette publication, le masculin est le plus souvent utilisé comme représentant des deux sexes sans discrimination à l'égard des femmes et des hommes, et dans le seul but d'alléger le texte.



L · E · T · O · U · R · D · E · L · A · R · É · G · I · O · N

Chiffre clé

21%

des dépenses d'investissement hors dette en 2021 ont été financées par des subventions dans les communes des métropoles de 5 000 à 25 000 habitants.



MODERNISATION

Ouverture d'un bureau de poste nouvelle génération

Le premier bureau de poste nouvelle génération de la région a ouvert ses portes à Marseille, sur l'emblématique Canebière. Cette modernisation illustre le nouveau modèle de bureau de poste, qui monte en gamme pour offrir aux particuliers et aux professionnels une expérience client améliorée. Il propose notamment, en plus de l'offre postale "classique", des spécificités liées à son implantation. À Marseille Canebière, les clients pourront ainsi s'appuyer sur une expertise renforcée en matière de services bancaires. La modernisation du bureau de poste de Marseille Canebière s'inscrit dans le plan d'investissement de 500 millions d'euros sur cinq ans qui intègre la refonte et la modernisation des espaces de vente et de conseil bancaire, le renouvellement du matériel informatique, ainsi qu'une nouvelle tenue professionnelle pour les équipes au contact des clients dans l'espace de vente.



ACCOMPAGNEMENT

Saint-Tropez choisit Subzen

La mairie de Saint-Tropez confie à La Banque Postale quatre projets de demande de subventions dans le cadre de son offre Subzen. Il s'agit d'une offre d'accompagnement de La Banque Postale qui intervient sur tout le cycle de vie d'une subvention : de l'analyse de l'éligibilité des projets et de leur potentiel de subventionnement au versement effectif de la subvention, en passant par le montage et le suivi des dossiers de demande. L'idée est d'offrir aux clients un confort et une réelle sérénité : la zénitude dans la recherche et la gestion des subventions. « Avec Subzen, la ville dispose d'une garantie sur la qualité de l'information récoltée, qui est triée, et sur le montage des dossiers », témoigne Benoît Ravix, directeur général des services et du centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Tropez.



POUR EN SAVOIR PLUS SCANNEZ LE QR CODE

Chiffre clé

2025

Date à laquelle le tri sélectif des déchets deviendra obligatoire dans les lieux publics et les établissements recevant du public.



RECYCLAGE

Recygo adopté par le Briançonnais

La Communauté de communes du Briançonnais a signé un contrat avec Recygo, filiale de La Poste et Suez, pour la mise en place de mobiliers de tri sélectif des déchets dans ses stations de ski et ses espaces publics. Cette offre a été conçue en partenariat avec l'entreprise Rossignol, spécialisée dans la création de mobiliers de tri. Elle permet aux communes du territoire de s'équiper de poubelles conçues pour résister au climat montagnard. Leur signalétique a été choisie pour faciliter les gestes de tri des citoyens. Elles sont fabriquées en France, en acier et sont donc recyclables. L'expertise et l'innovation des entreprises françaises Recygo et Rossignol, actrices de l'économie circulaire, permettent aux communes du Briançonnais de préserver l'environnement en mettant en place la collecte des déchets en dehors du foyer.



VOIRIE

Geoptis ausculte vos routes

Les caméras embarquées à bord des véhicules des facteurs ont permis à Geoptis, filiale du groupe La Poste, de réaliser pour la commune de Volonne (04) l'audit de voirie et de mobilier urbain de la commune. À Volonne, un facteur a sillonné les routes de la commune afin d'enregistrer l'ensemble des données, qui ont ensuite été analysées. Deux mois après la fin de l'audit, Geoptis a restitué l'ensemble de ses conclusions à l'équipe municipale en vue de la mise en œuvre opérationnelle. Lors de cette présentation, un premier rapport avec la notation de l'ensemble des routes de la commune a été présenté. Un plan pluriannuel d'investissements a également été remis afin d'optimiser les budgets pour la voirie durant les trois prochaines années. L'ensemble de ces éléments a également été mis à disposition de la commune de Volonne sur une plateforme en ligne.

1 000 repas par jour livrés par La Poste en PACA

De plus en plus de partenaires font confiance à La Poste pour le portage de repas au domicile des seniors. Dans le Vaucluse, le Var et les Alpes-Maritimes, La Poste et le réseau Aide à domicile en milieu rural (ADMR), premier réseau national associatif de services à la personne, ont signé un accord pour du portage de repas à domicile par les facteurs. Un partenariat dont l'objectif est non seulement d'apporter une expertise et un service utile pour l'alimentation et la santé des seniors, mais aussi de maintenir un lien social. Au Pradet, après avoir géré pendant plus de vingt-cinq ans le portage de repas en interne, le CCAS est ravi de l'avoir confié à La Poste. Au-delà des communes, c'est au tour de jeunes entreprises dynamiques comme Basil, à Marseille, de choisir La Poste pour la livraison des repas. Le service Basil pour nos aînés propose des plats faits maison à base de produits locaux et bio afin d'améliorer davantage le quotidien des personnes âgées.

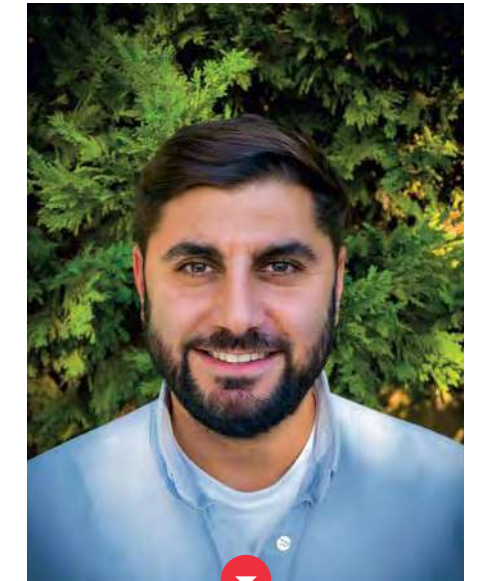


« **La commune du Pradet livre des repas aux seniors depuis plus de vingt-cinq ans et, en 2022, nous avons confié ce service aux facteurs.** Grâce à La Poste, la gestion de ce service est devenue très simple et nous en sommes ravis. En plus de la livraison des 66 repas quotidiens, les facteurs s'assurent de la bonne santé des bénéficiaires et nous font un retour chaque jour. Cela nous permet, en cas de problème, de prévenir la famille. Les seniors de la commune sont eux aussi ravis de ce changement, ils se sentent en confiance et rassurés par la visite de leur facteur. »

Céline Azzopardi,
directrice adjointe du CCAS
du Pradet (Var)

« **Avec ce partenariat, l'ADMR et La Poste conjuguent leurs compétences pour offrir à l'ensemble des seniors de Vaucluse, où qu'ils habitent, le même service d'aide à domicile :** un repas de qualité, livré à domicile dans le respect des règles d'hygiène et de conservation. Les repas sont élaborés par une diététicienne et adaptés au régime alimentaire des bénéficiaires. Ce service fourni par les facteurs, dont le capital confiance auprès des personnes âgées n'est plus à démontrer, est un vrai plus. »

Gilles Piazza,
directeur général de la Fédération ADMR
de Vaucluse



« **Pour Basil, bien manger ne devrait jamais être une option, c'est pour cela que nous proposons des repas élaborés par une diététicienne et faits maison, à base de produits de saison, essentiellement locaux.** Notre offre de portage de repas Basil chez nos aînés a pour objectif de lutter contre l'isolement et la dénutrition en créant du lien et en proposant des repas adaptés au régime de chacun. Aujourd'hui, avec le développement de notre entreprise, nous avons choisi de confier nos livraisons à La Poste pour nous concentrer sur notre cœur de métier. La Poste étant présente partout sur tout le territoire, c'est l'entreprise idéale pour nous accompagner dans notre développement. »

Damien Suppa,
fondateur de Basil

3 millions
de repas distribués par
La Poste en 2022,
soit deux fois plus qu'en 2021.



Nouveau contrat de présence postale : des engagements forts pour les territoires

Le sixième contrat de présence postale territoriale a été signé le 15 février dernier par l'État, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et La Poste. Il fixe, pour 2023-2025, les grandes orientations de la présence postale et de son pilotage local, et il comporte des avancées importantes pour les territoires.

Depuis la signature du premier contrat de présence postale territoriale en 2008, plus de 2,4 milliards d'euros ont été investis dans les territoires pour adapter et moderniser la présence postale et pour accompagner les clientèles les plus vulnérables. Le nouveau contrat prévoit, pour la période 2023-2025, un montant maximal de 531 millions d'euros au fonds postal national de péréquation territoriale et est structuré autour de quatre priorités.

Plus de mutualisation

Pour concilier baisse de fréquentation et égal accès de tous aux services publics, les signataires ont acté l'approfondissement et le développement de la mutualisation avec des partenaires publics ou privés. Des progrès importants ont déjà été faits en matière de partenariats avec les collectivités territoriales et les commerçants. Ces

partenariats ont prouvé leur efficacité, et il importe désormais de changer d'échelle et d'innover.

Un financement préservé

Le fonds de péréquation territoriale, qui compense le coût pour La Poste de sa mission d'aménagement du territoire, est maintenu à 174 millions d'euros par an. Une enveloppe complémentaire optionnelle de 3 millions est créée en cas de dépenses indues que La Poste aurait à assumer. La répartition de ces crédits favorisera les territoires qui en ont le plus besoin : zones rurales, quartiers prioritaires de la politique de la ville, départements et régions d'outre-mer (Drom), zones de montagne.

Une qualité de service améliorée

La Poste s'engage à maîtriser et à réduire les fermetures inopinées et propose un

plan ambitieux d'ouvertures estivales. Les formes de présence postale et les La Poste agences communales seront ouvertes au moins 12 heures par semaine. Preuve de l'attention portée aux clients, La Poste ouvrira dans les prochains mois 1 000 bureaux de poste supplémentaires les samedis ou les jours de marché.

Une gouvernance locale plus agile, aux responsabilités accrues

L'évolution des règles de gouvernance prévue par le nouveau contrat a pour objectif de permettre un fonctionnement plus efficace des Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT). Davantage de responsabilités et de libertés de manœuvre sont données aux CDPPT. Celles-ci pourront arbitrer directement sur l'éligibilité de certaines dépenses, sans saisir l'Observatoire national de la présence postale (ONPP). Leur rôle dépassera le seul vote pour analyser la pertinence des investissements numériques de leur département par des bilans quantitatifs et qualitatifs.

L'inclusion numérique, une priorité réaffirmée



Priorité du nouveau contrat de présence postale territoriale, l'inclusion numérique faisait déjà l'objet de nombreuses actions financées par les CDPPT. Par exemple, dans le cadre du précédent contrat, le département de l'Orne a mené plusieurs projets, comme :

- l'installation d'îlots numériques offrant un accès à Internet et permettant aussi de scanner ou d'imprimer des documents. 50 % des La Poste agences communales ornaïses sont d'ailleurs dotées de ces îlots;
- l'accompagnement d'habitants – des personnes d'un certain âge, souvent dépourvues de matériel, mais aussi des jeunes, à l'aise avec leur smartphone mais pouvant rencontrer des difficultés à réaliser des démarches en ligne – par les postiers afin qu'ils s'approprient ces outils numériques;
- des formations au numérique, comme l'illustre en 2022 le partenariat avec l'association La Boîte aux lettres dans quatre communes rurales dotées d'une La Poste agence communale équipée d'îlots numériques;
- la création, à Tanville, dans une zone blanche, d'un tiers-lieu numérique et culturel au sein d'un La Poste relais qui a ouvert dans une ancienne école réhabilitée.



La citation

“ ”

« Avec ce nouveau contrat, nous répondons à un certain nombre de demandes, comme l'ouverture des bureaux de poste le samedi ou les jours de marché, et à la préoccupation des fermetures intempestives. »

Philippe Wahl,
président-directeur général
du groupe La Poste



POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LE SIXIÈME CONTRAT
DE PRÉSENCE POSTALE
TERRITORIALE
SCANNEZ LE QR CODE

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA DOTATION DU FONDS POSTAL NATIONAL DE PÉREQUATION TERRITORIALE

Sont concernés par la dotation de 177 millions d'euros par an...

Les France services accueillies dans les bureaux de poste.

Les bureaux de poste de facteurs-guichetiers dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Les bureaux de poste ouverts moins de 18 heures hebdomadaires dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Les La Poste agences communales et La Poste agences intercommunales dans les communes de moins de 10 000 habitants.

Les La Poste relais ou La Poste relais ESS dans les communes de moins de 2 000 habitants.

Les points de contact situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les bureaux de poste à priorité sociale.

L'ensemble des points de contact situés dans les Drom.

LE CONTRAT DE PRÉSENCE POSTALE TERRITORIALE 2023-2025

Le sixième contrat de présence postale territoriale fixe pour 2023-2025 le cadre dans lequel La Poste va contribuer à sa mission de service public d'aménagement du territoire. Focus sur les points essentiels à retenir.

LES 3 SIGNATAIRES



L'État



L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité



La Poste

LES OBJECTIFS



Consolider la présence de La Poste sur le territoire



Financer la mission d'aménagement du territoire



Favoriser l'inclusion numérique

QUI EST CONCERNÉ



11 195 points de contact éligibles sur les 17 000 présents sur le territoire

LE FINANCEMENT



177 M€ par an de financement public prévu dans le cadre du fonds postal national de péréquation territoriale

CE QUI EST CONFORTÉ



- Le rôle du maire au cœur du dialogue territorial
- L'ambition en matière d'inclusion numérique
- La répartition des ressources en faveur des territoires qui en ont le plus besoin
- Le soutien aux publics les plus fragiles

CE QUI CHANGE



Qualité de service

- Un plan de réduction des fermetures journalières inopinées des bureaux de poste
- Un plan ambitieux d'ouvertures estivales pour renforcer l'accessibilité des points de contact en période de forte affluence
- Un renforcement de l'accessibilité de 1000 bureaux de poste



Gouvernance

- Possibilité pour le quorum de chaque Commission départementale de présence postale territoriale (CDPPT) d'engager les fonds de l'enveloppe budgétaire dans la limite de 30 000 euros par an, sans attendre le vote de la CDPPT



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES MEMBRES DE LA CDPPT DE VOTRE DÉPARTEMENT SCANNEZ LE QR CODE

Traits d'union

1 milliard

d'euros sur cinq ans, c'est le montant de la nouvelle enveloppe de prêts verts lancée par la Banque des Territoires.

#dynamiser

À travers la convention de partenariat signée avec la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence, La Poste dynamise le commerce local et favorise le développement de la logistique urbaine. De son côté, la Banque de Financement et d'Investissement, filiale de La Banque Postale, s'installe comme un acteur de référence sur l'octroi des prêts verts.

P. 12

#décarboner

La Poste déploie sur la ville de Nice de nouveaux véhicules électriques : vélos, vélos-cargos, scooters-cargos et quatre-roues. Cette flotte devrait atteindre 90 véhicules en 2023 pour une livraison 100% décarbonée des colis.

P. 14

#connecter

La première Étape Numérique de la région a ouvert ses portes à Gap. Cette structure ouverte à tous va permettre d'accompagner les habitants dans la maîtrise du numérique à travers des ateliers thématiques adaptés à chacun.

P. 15

4

Étapes Numériques seront ouvertes par La Poste, à Gap, à Vitrrolles, à Nice et au Muy, et 2 de plus d'ici à la fin de l'année 2023 en PACA.

En 2023, plus aucun véhicule thermique de La Poste ne devrait circuler à Nice.



#dynamiser

Favoriser le commerce local avec MaVilleMonShopping.fr

La Poste et la Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Aix-Marseille-Provence (CCIAMP) ont signé une convention de partenariat sur deux enjeux communs et particulièrement d'actualité : la dynamisation du commerce et de l'achat local et la logistique urbaine au service d'une meilleure qualité de vie.

Face à l'explosion de l'e-commerce, à la désertification et à la perte d'attractivité des centres-villes, la redynamisation des cœurs de villes est, pour la CCIAMP et le groupe La Poste, une priorité qui passe par une consommation plus locale et plus vertueuse. En signant cette convention, la CCIAMP devient partenaire de la solution de marketplace MaVilleMonShopping.fr qui permet aux commerçants de bénéficier sans engagement d'une boutique en ligne. « Avec MaVilleMonShopping.fr, La Poste participe à la transformation du commerce de proximité avec tous les acteurs économiques du territoire et nous nous positionnons comme un partenaire privilégié de l'e-commerçant. Cette coopération renforcée avec la CCI sur la livraison de marchandises en centre-ville ouvre des opportunités nouvelles au service des professionnels, pour renforcer l'attractivité du territoire », rappelle Christine Bord Le Tallec, déléguée régionale du groupe La Poste en PACA. Concernant

la logistique urbaine, dont le développement est de plus en plus prégnant avec la mise en place de la zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m), la CCIAMP et le groupe La Poste travailleront ensemble pour sensibiliser les commerçants sur les solutions existantes, mais aussi en identifiant les projets innovants sur le territoire et en étudiant les conditions d'une expérimentation.

MaVilleMonShopping.fr compte déjà **90** commerces sur le territoire d'Aix-Marseille.



« Nous ne pouvons sauver les centres-villes que si nous aidons les commerçants à accélérer leur digitalisation et si nous changeons de logiciel sur la logistique urbaine et le dernier kilomètre. Je me réjouis de cette collaboration future, qui permettra

de créer des synergies entre nos différentes solutions pour mieux accompagner les commerçants, leur apporter du business et des flux de clientèle. »

Jean-Luc Chauvin, président de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence



Financer des projets à impact environnemental positif

Depuis février 2022, La Banque Postale est devenue une entreprise à mission, avec, comme raison d'être : "la transition juste".

À ce titre, elle développe des financements verts et sociaux afin que chaque décision de crédit ait un impact positif sur la société. La Banque de Financement et d'Investissement (BFI) accompagne de nombreux projets favorisant la transition écologique avec les prêts verts. En PACA, elle a accordé un prêt vert de 5 millions d'euros à la Régie des eaux du Pays d'Aix pour entretenir et assainir le réseau collectif de distribution d'eau potable. Dans les Alpes-Maritimes, La Banque Postale a accompagné le syndicat mixte fermé de la station d'épuration de Cagnes-sur-Mer (Symisca) pour la mise en œuvre de sa nouvelle station d'épuration. En choisissant de financer un projet à impact environnemental positif via un prêt vert, une organisation s'assure de la cohérence de sa démarche. Olivier Touchet, directeur Méditerranée secteur

public local, revient sur les enjeux du développement des prêts verts pour La Banque Postale : « Nos clients sont de plus en plus engagés en matière de développement durable et nous avons de plus en plus de demandes pour des financements labellisés "verts". La Banque Postale est très bien placée sur ces produits en cohérence avec sa raison d'être. Cette offre s'inscrit complètement dans l'ambition de La Banque Postale de proposer à tous ses clients une large gamme de financements et de placements à impact. Classée première banque mondiale en 2021 en matière de performance RSE par l'agence Vigeo Eiris, La Banque Postale est engagée dans la finance durable et accompagne ses clients dans leur transition énergétique. » Les projets des collectivités locales éligibles aux prêts verts concernent les investissements dans des projets de mobilité propre, d'eau et d'assainissement, de valorisation des déchets, de construction et de rénovation énergétique des bâtiments publics et de production d'énergie renouvelable.



« La Régie des eaux du Pays d'Aix est engagée dans une démarche globale de réduction de son impact environnemental. En tant qu'industriel, elle s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire en valorisant les résidus issus du traitement des eaux usées pour créer de l'énergie. En tant qu'établissement commercial, elle s'engage pour la préservation des ressources d'eau

et l'optimisation de son traitement et de sa distribution. En adoptant les prêts verts, nous poursuivons notre engagement. Accompagnés des experts de La Banque Postale, nous avons constitué les dossiers de financement, une étape qui nous a notamment permis de mesurer les effets positifs de nos actions. » Stéphane Paoli, président du conseil d'administration de la Régie des eaux du Pays d'Aix

#décarboner

Nice : cap sur la livraison décarbonée

Le déploiement de vélos à assistance électrique, de vélos-cargos, de Kangoo électriques et, tout dernièrement, de scooters-cargos électriques permet à La Poste de viser 100% des livraisons de colis en mode décarboné à Nice avant fin 2023.

La Poste s'est donné comme objectif d'opérer des livraisons 100% propres (zéro émission et à faibles émissions) dans 350 villes en Europe, dont 22 métropoles françaises, d'ici à 2025. À Nice, La Poste ambitionne d'atteindre zéro émission pour la livraison des colis dès 2023! Étienne Silly, responsable exploitation et service clients à Nice, revient sur la stratégie adoptée depuis plusieurs mois : « Pour la livraison des colis, nous nous appuyons sur 8 vélos-cargos, 22 voitures électriques et, depuis décembre dernier, nous testons 2 scooters-

cargos électriques. Ceux-ci permettent d'assurer les livraisons de colis dans le centre-ville et sont un véritable atout pour notre flotte. » D'ici à la fin de l'année, un espace de logistique urbaine en cœur de ville viendra renforcer la livraison décarbonée : « Fin 2023, nous allons ouvrir un nouvel espace de logistique urbaine en centre-ville. Les colis y seront acheminés par un camion électrique, puis seront distribués par 12 vélos-cargos et 8 scooters électriques. » La transformation de notre parc automobile nécessite l'installation de 23 bornes de recharge supplémentaires. Ces dernières seront installées à l'agence colis de Nice. À terme, plus aucun véhicule thermique de La Poste ne devrait circuler à Nice, comme le souligne Étienne Silly : « Cette année, nous passerons de 90 voitures thermiques à 65 voitures électriques et 25 vélos-cargos et scooters électriques. »



Un scooter-cargo électrique en test à Nice

L'agence colis de La Poste à Nice accueille depuis fin novembre un tout nouveau véhicule : le scooter-cargo électrique. Ce dernier venu est un véritable atout pour la distribution décarbonée en centre-ville. En effet, il dispose d'une autonomie de 70 kilomètres, ce qui lui permet de parcourir plus de distances qu'un vélo-cargo (environ 20 kilomètres d'autonomie). Par ailleurs, sa caisse de chargement de 1,4 m³ est adaptée aux tournées mixtes (courrier et colis) mais aussi au portage de repas, avec la possibilité d'installer une caisse réfrigérée. À Nice, 8 scooters-cargos électriques seront en circulation d'ici à la fin de l'année 2023.



#connecter

La Poste de Gap accueille une Étape Numérique

La Poste et la Banque des Territoires renforcent leur engagement en faveur de l'inclusion numérique en ouvrant au sein de ses bureaux de poste des Étapes Numériques.

La première d'entre elles dans la région a ouvert ses portes à Gap en janvier 2023. Selon Christophe Dognon, délégué aux relations territoriales des Hautes-Alpes pour le groupe La Poste, cette structure est une très bonne nouvelle pour le département : « L'ouverture d'une Étape Numérique à Gap va permettre à la population de bénéficier d'un accompagnement pour mieux maîtriser les outils numériques. Dans un territoire rural comme les Hautes-Alpes, c'est particulièrement important. » Installée dans une zone spécialement aménagée au sein du bureau de poste, L'Étape Numérique est un espace spécifique connecté et modulable. Accessible au grand public sur rendez-vous du lundi au samedi, il offre des formations et des ateliers numériques en groupe ou individuels gratuits, animés par des partenaires du tissu associatif local. Christophe Dognon a identifié l'ensemble des acteurs du numérique qui pourraient y intervenir : « Les associations à qui je présente la structure sont

enthousiastes à l'idée d'avoir à leur disposition un lieu si bien équipé en plein cœur de Gap et gratuit pour proposer des ateliers. Nous présentons une offre clés en main, avec un agenda partagé permettant aux associations de bloquer des créneaux très facilement pour leurs formations. » La Banque des Territoires intervient en tant que financeur pour déployer cette offre proposée par La Poste. Elle est historiquement impliquée dans la promotion des usages numériques comme levier d'insertion sociale et économique, d'amélioration de la qualité de vie et d'une meilleure accessibilité des services publics. Quatre Étapes Numériques sont déployées dans les bureaux de poste de la région : à Nice Wilson, au Muy, à Vitrolles Sud et à Gap. Deux de plus devraient ouvrir d'ici à la fin de l'année.



« Je suis l'interlocutrice privilégiée des partenaires de La Poste dans l'accompagnement pour l'inclusion sociale et numérique. Je suis en lien avec l'ensemble du tissu associatif et institutionnel, avec qui nous animons les France services et les Étapes Numériques. Ensemble, nous adaptons notre présence et nos accompagnements afin d'être toujours en adéquation avec les attentes du public. »

Avec 23 France services, 4 Étapes Numériques ouvertes (et 2 de plus d'ici à la fin de l'année) ainsi que 5 conseillers numériques en PACA, La Poste se positionne comme un acteur majeur de l'inclusion sociale et numérique. Elle ambitionne, à l'horizon de 2025, de détecter et de former jusqu'à un million de personnes exclues du numérique. »
Agnès Marcellin, responsable France services et inclusion sociale et numérique à La Poste



« Ce sixième contrat de présence postale renforce le dialogue territorial et la confiance des élus »

MINI-CV

Depuis mars 2020
Vice-président de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire (03)

Depuis mars 2014
Vice-président de l'Observatoire national de la présence postale (ONPP)

Depuis 2010
Vice-président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Depuis sa création, en 2008
Membre de l'ONPP

Depuis 2004
Président de la CDPPT de l'Allier

Depuis mars 1991
Maire de Saint-Gérand-le-Puy (03)



RÉFLEXIONS

Vice-président de l'Observatoire national de la présence postale (ONPP), **Xavier Cadoret** a participé pour l'AMF aux négociations qui ont conduit à la signature du sixième contrat de présence postale territoriale. Pour *Postéo*, il en dégage les principales avancées pour les territoires.

Que reprenez-vous de la mise en œuvre du précédent contrat ?

Il a permis de consolider la confiance entre les élus et La Poste. Ensemble, nous avons pu, grâce à une transparence réciproque dans le dialogue territorial, maintenir un fort niveau de présence sur les territoires alors que la crise sanitaire entraînait la fermeture de la plupart des services publics. La Poste a montré qu'elle était à l'écoute des transformations des territoires. Le fait que le passage 6 jours sur 7 des facteurs soit, pour elle, une valeur ajoutée au cœur de sa stratégie a rassuré les élus.

Quels étaient les enjeux principaux des maires lors de la négociation du dernier contrat ?

Du côté de l'AMF, il s'agissait de préserver cette confiance en évitant notamment la mise en place d'une gestion mécanique des ouvertures/fermetures des points de contact, en fonction de seuils uniformes de fréquentation. Les élus souhaitaient que les solutions soient personnalisées dans une logique locale d'aménagement du territoire au lieu d'être uniformes.

Quels sont les progrès obtenus grâce aux dernières négociations ?

Au-delà des avancées en termes de qualité de service (ouvertures les samedis matin ou jours de marché, en période estivale, lutte contre les fermetures inopinées), ce contrat conforte le dialogue territorial.

Le rôle du maire et des Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT) dans la réflexion sur l'adaptation de la présence postale aux enjeux locaux de fréquentation est renforcé. Les CDPPT gagnent, par exemple, en agilité et en autonomie pour tester des solutions (mutualisation, nouveaux flux, accompagnement numérique...) qui doivent à la fois assurer la pérennité des activités postales et répondre aux besoins des territoires.

Que devient le rôle l'ONPP ?

Avec la nouvelle autonomie de décision et d'action des CDPPT, l'ONPP sera moins dans le traitement de saisines. Il se chargera toujours de superviser la mise en œuvre du contrat mais il fera en plus le bilan des expérimentations locales de nouvelles formes de présence. Nous serons particulièrement attentifs dans les mois qui viennent à ce que les CDPPT aient les moyens d'expérimenter des solutions innovantes et locales de présence postale et que le précieux dialogue territorial que nous avons ensemble reste constructif.